



AVIS D'ATTRIBUTION DE CONCESSION

Section I : Autorité délégante

Nom et Adresse

Commune d'ONDRES
2189 avenue du 11 Novembre 1918
40440 ONDRES
Numéro SIRET : 21400209900015
Téléphone : 05 59 45 30 06
Site internet : www.ondres.fr
Profil acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Section II : Objet de la délégation de service public

Intitulé

Contrat de concession pour l'exploitation et la gestion d'une aire d'accueil pour camping-cars.

Textes en application desquels la convention est conclue

Articles L. 1411-1 et suivants et R. 1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales, et L. 3111-1 et suivants et R. 3111-1 et suivants du Code de la Commande Publique.

Code CPV

55221000-5

Lieu d'exécution

Parcelle cadastrées BE n° 37 (2ha 24a 52ca) avenue de la Plage, à ONDRES.

Durée

6 ans.

Montant prévisionnel total de la convention :

397 193.00 € HT.

Section III : Procédure

Publication antérieure concernant la même convention

Avis de concession publié au journal Sud-Ouest-Pays Basque le 16 janvier 2024.
Avis d'attribution de concession publié au JOUE sous la référence 264443-2024 le 03 mai 2024.
Avis d'attribution de concession publié au BOAMP sous la référence 24-51907 le 2 mai 2024.

Critères d'attribution

– Valeur technique de l'offre : 35 %

- Modalités de gestion mises en œuvre visant à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public : **10 %** dont :
 - Modalités et délais d'intervention en cas de pannes, de dysfonctionnements ou de réparations : **5%**
 - Modalités visant à assurer l'égalité des usagers : **5%**

- Mesures relatives au développement durable et à la préservation de l'environnement : **5 %**
- Modalités techniques de réservation et d'accès (contrôle des entrées et sorties, informations aux usagers -disponibilité en temps réel-, capacité à limiter les files d'attente sur place) : **20%**
- **Caractéristiques financières : 65 %**
 - grille tarifaire à l'attention des usagers : **10 %**
Il est précisé que plus il sera proposé d'augmentation de la grille tarifaire par rapport à l'existant plus la note obtenue sera dégradée
 - montant de la redevance versée à la Commune : **55 %**
basé sur la base des sous-critères suivants :
 - Redevance fixe : **45 %**
 - Redevance variable : **10%**

Section IV : Attribution de la délégation de service public

Date de la décision d'attribution de la convention par l'autorité délégante

Le 17 avril 2024

Nom et adresse de l'opérateur économique en faveur duquel une décision d'attribution de la délégation de service public a été prise

SARL AIRESERVICES
ZAC de Colguen
29 900 CONCARNEAU
aireservices@aireservices.com
Tél : 02.98.53.71.25

Section V : Renseignements complémentaires

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif, cours Lyautey, BP 543, 64010
PAU / tel : 05 59 84 94 40 / fax : 05 59 02 49 93 / courriel : greffe.ta-pau@juradm.fr

Section VI : Consultation de la convention

Service auprès duquel la convention peut être obtenue ou consultée (dans le respect des secrets protégés par la loi)

Commune d'ONDRES
2189 avenue du 11 Novembre 1918
40440 ONDRES
Téléphone : 05 59 45 30 06

